

L'AVENIR DU NORD

13 FEVRIER 1969

10¢

Vol. LXXI — No 7

L'HONORABLE JEAN LESAGE A ST-JEROME

Ce qu'est la Fédération des Oeuvres de Charité des Laurentides

C'est un organisme de sollicitation, à but non lucratif : c'est une association d'Oeuvres, puisqu'elles sont nombreuses. Ce sont : L'Oeuvre de la St-Vincent de Paul (21 sont membres affiliés) l'Ouvroir des Pauvres (10 sont membres affiliés), Service Familial, Service d'Adoption, Aides Familiales, Service de Libération conditionnelle, Conseil de Bien-Etre, Société des Infirmières Visiteuses, Victorian Order of Nurses, L'Institut National Canadien pour les Aveugles. Tous ces organismes sont membres de la Fédération et subventionnés par elle.

La Fédération, étant un organisme dont la mission est de recueillir des fonds, organise donc une campagne de sollicitation annuelle, qui se tient habituellement au mois de mars de chaque année sauf pour les industries, les commerces, les donateurs "spéciaux" chez qui la sollicitation débute en février.

La Fédération entreprendra en 1969 sa 7e campagne consécutive; depuis sa fondation, les recettes augmentent à chaque année.

POURQUOI UNE CAMPAGNE UNIFIEE ?

Dans le cas de la Fédération des Laurentides, une campagne

unifiée est une économie d'argent : en groupant les efforts des organismes en un seul, elle diminue les frais de campagne au strict minimum. Le pourcentage des frais d'opération est appelé à diminuer puisque les résultats sont meilleurs que jamais et que ça ne coûte pas plus cher recueillir \$100,000.00 que recueillir \$200,000.00 (Les revenus augmentent sensiblement à chaque année, par la contribution des employés d'industries où le système de la déduction à la source est en force).

Une campagne unifiée est une économie d'efforts et de temps.

(suite à la page 2)



LA FEDERATION : PAROISSE STE-PAULE

M. Alexis Chapleau a été nommé président du comité de la paroisse Ste-Paule. M. Guy Leduc, président de la zone de St-Jérôme de la Fédération des Oeuvres de Charité des Laurentides vient de confirmer cette nomination à ce poste, pour la campagne annuelle de sollicitation.

M. Chapleau est contremaître menuisier et est à l'emploi de Rolland Lachance, entrepreneur général de cette ville. Chevalier de Colomb, collaborateur pour différentes campagnes, telles que celles du

Cancer et de la Fédération.

Père de huit enfants, lui et son épouse ont su les éduquer à une prise de responsabilité sociale envers la communauté puisque à l'occasion de la campagne Ide la Fédération, tous sont de la partie.

M. Chapleau était en 1968 chef de secteur et auxiliaire de M. Fernand Filion (de Filion et Frères Inc.) à qui il succède au poste d'organisateur en chef.

L'équipe qui collaborera avec M. Chapleau en 1969 sera sen-

(suite à la page 2)



M. Alexis Chapleau

LA FEDERATION : LESAGE - SHAWBRIDGE - PREVOST

Le président de la Fédération des oeuvres de charité des Laurentides, pour la zone de Saint-Antoine, M. Edouard Lamarche vient de faire part au Conseil d'administration de la Fédération, que M. Guy Roy de Lesage, a accepté de former un comité qui se chargera d'organiser, dans les municipalités désignées la campagne de sollicitation 1969.

M. Roy est résident permanent de Lesage depuis un an seulement mais désireux de participer à la vie communautaire

de son nouveau milieu et d'apporter son concours à la Fédération, a accepté avec plaisir le poste qu'on lui proposait.

M. Roy est natif de Ste-Perpétue de Nicolet; il fit ses études secondaires à l'école Supérieure St-Viateur de Montréal. Homme d'affaires, il a ses bureaux à Montréal.

Propriétaire de "Les Services ménagers Roy Limitée", entreprise qui se spécialise en entretien d'édifices, il emploie 450 personnes dans ce secteur. Aussi

(suite à la page 2)



M. Guy Roy

LA FEDERATION : PAROISSE CATHEDRALE

M. Guy Leduc, président de la zone de St-Jérôme de la Fédération des Oeuvres de Charité des Laurentides, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Marcel Beauchamp au poste de président du comité qui aura la responsabilité d'organiser la campagne éclair 1969, pour recueillir des fonds dans la paroisse Cathédrale.

M. Beauchamp est natif de St-Jérôme. Il fit ses études au Collège Commercial de cette ville. Après ses études, il occupa pendant onze ans le poste

d'assistant au département de la paye et de la production à la Cie Regent Knitting. Depuis quatorze ans, à l'emploi de la Caisse Populaire de St-Jérôme où il occupe le poste d'assistant-gérant.

Ex-trésorier de la Société St-Jean-Baptiste, section de Saint-Jérôme, M. Beauchamp est directeur et trésorier de la Maison Domrémy St-Jérôme et membre de la chambre de Commerce locale.

Marié à Denise Beauséjour il

(suite à la page 2)



M. Marcel Beauchamp

Dans le cadre de la tournée des (108) comtés de la province de Québec par l'honorable Jean Lesage, chef du parti Libéral provincial, a visité le comté de Terrebonne mardi dernier le 11 février; il n'y avait pas de réunion publique prévue dans le programme de cette visite.

M. Lesage a pris le souper avec les membres de l'exécutif de l'Association libérale du comté et par la suite il a rencontré tous les membres de l'Association au cours d'une réunion qui avait un caractère de caucus. Cette réunion a été présidée conjointement par le vice-président de la Fédération libérale du Québec pour la région des Laurentides, Me Denis Hardy et par le président de l'Association libérale du Québec, M. Gérard Vermette.

La Presse Southam annonce la nomination de M. James T. Arkley, à son bureau de Montréal, au poste de publiciste national. Les fonctions de M. James T. Arkley consisteront à représenter tant à Montréal que dans la province de Québec, les journaux suivants. The Edmonton Journal, Calgary Herald, Medecine at News, Winnipeg Tribune, Brandon Sun, Hamilton Spectator, Ottawa Citizen, Owen Sound-Times, North-Bay Nugget et The Montreal Gazette.

M. Arkley a étudié au Trinity College School et à l'Université McGill avant de se joindre au personnel de la Montréal Gazette et par la suite au personnel de Southam.




M. James T. Arkley

**DE GRANDS SPECTACLES
PRESENTES A ST-JEROME
PROCHAINEMENT**

(Voir page 6)

CARTES

PROFESSIONNELLES

<p>Paul-E. Talbot,</p> <p>BA. O.</p> <p>OPTOMETRISTE</p> <p>6741 rue St-Hubert</p> <p>Tél.: 272-7611</p> <p>272-7616</p>	 <p>GENDRON & LEFEBVRE</p> <p>Arpenteurs-géomètres Ingénieurs-conseils</p> <p>Arpentage, Travaux publics et municipaux, Mécanique, Electricité, Structure, Calcul électronique</p> <p>Edifice G.L. — Suite 200 1 Place Laval 384-1260 Laval, P.Q.</p>
---	---

St-Jérôme : 438-1234

HERVE TRUDEL & FILS
DIRECTEUR DE FUNERAILLES

136 rue Labelle — 400 rue Labelle
214 Principale — St-Sauveur-des-Monts
Service d'ambulance privée

DUHAIME, AUDY, VERREAULT ET ASSOCIES

INGENIEURS-CONSEILS

300, RUE LONGPRE — SAINT-JEROME — 430-2480

TEL. 438-2844 RES. 438-1861
TEL. 438-2915

RAYMOND LEGAULT
NOTAIRE — NOTARY

236, avenue Parent, Suite 27 St-Jérôme, Qué.

PAUL BROUSSEAU, A.P.A.

AUDITEUR PUBLIC ACCREDITE

37 Legault Tél.: 438-4194 Saint-Jérôme

Résidence : Saint-Janvier, cté de Terrebonne Tél.: 435-7158

GERARD VERMETTE, B.A., L.L.L.
NOTAIRE

6669, rue St-Denis Montréal Tél. CR. 6-2692

CLEMENT, LEVESQUE & MERCIER
ARCHITECTES

434, rue Labelle, Saint-Jérôme, Qué.
SAINT-JEROME 436-1444 — SAINTE-THERESE 435-5083

MATHIEU & FORGET
AVOCATS

Guy Mathieu, LL.B. — André Forget, LL.L.

347, rue ST-GEORGES ST-JEROME TEL.: 432-9759*
Code régional: 514

Desjardins & Sauriel
INGENIEURS-CONSEILS

- Travaux publics
- Bâtiments
- Travaux municipaux

400, boul. Labelle Chomedey 681-9221

Ce qu'est la...

(Suite de la page 1)

Elle facilite la tâche des solliciteurs, qui souvent sont les mêmes pour les différents organismes et qui sont désormais en mesure de consacrer leur énergie et leur temps à une seule campagne plutôt qu'à plusieurs.

Une campagne unifiée soulage le souscripteur :

Celui-ci ne sera sollicité qu'une fois, au nom de la Fédération pour les Oeuvres décrites, au lieu de plusieurs. De là l'importance pour lui de véritablement faire sa "juste part", en une seule souscription de plusieurs versements.

Il y a des oeuvres aussi méritoires que la Fédération, qui sont à l'échelle provinciale ou nationale mais il faut se rappeler que notre Fédération est une Oeuvre strictement au service de la population des comités de Terrebonne, Argenteuil et Deux-Montagnes.

Notre Fédération des Laurentides n'a aucune affiliation avec la Fédération des Oeuvres du Grand Montréal. Il est donc important pour ceux qui travaillent à l'extérieur du territoire désigné, de "partager" avec la Fédération locale et, ainsi encourager les organisateurs qui se dévouent à recueillir des fonds qui serviront au maintien des oeuvres supportées par la Fédération.

Odilon Ouellette

Fédération... (Ste-Paule)

(Suite de la page 1)

siblement la même que celle formée par M. Fillion en 1968, qui remporta un formidable succès.

La population de Ste-Paule et Lafontaine, continuera sans doute, d'après M. Chapleau à bien accueillir les solliciteurs bénévoles et à partager avec la Fédération, pour ses oeuvres-membres.

UNITE PAR LA CHARITE

Fédération... (Lesage)

(Suite de la page 1)

propriétaire de "Roy Sécurité" (Service d'agents privés) plus de 30 personnes sont employées dans ce service.

Chevalier de Colomb, membre de la Chambre de Commerce de Montréal, il est donc un citoyen qui s'intéresse à plusieurs organismes dont les buts sont divers.

Marié il est le père de trois enfants, âgés de 18, 15 et 6 ans.

M. Roy succède à ce poste à M. Patrice Savard, de Shawbridge qui cumulait en 1968 les fonctions de président du comité et de trésorier. M. Savard continuera à accorder son appui à M. Roy.

Déjà plusieurs personnes ont annoncé leur intention d'aider M. Roy, qui est à compléter l'équipe en vue de la sollicitation générale qui débutera vers le 23 mars 1969.

UNITE PAR LA CHARITE

Fédération... (Cathédrale)

(Suite de la page 1)

est le père de trois enfants.

Malgré ses nombreuses obligations, il a accepté avec plaisir le poste qu'on lui proposait, jugeant qu'une telle responsabilité n'incombait pas toujours à la même personne à chaque année.

Sa tâche consistera à former un comité et à désigner des responsables pour chacun des secteurs de sa paroisse, à nommer des prédicateurs laïcs, à organiser la sollicitation des enseignants, dans leur milieu de travail et des étudiants. M. Beauchamp devra former une équipe d'organisateurs et de solliciteurs. Il fera appel à plusieurs personnes et il est très confiant que ses co-paroissiens feront leur "juste part" en temps et en argent afin que les résultats de 1969 soient excellents.

Cette campagne annuelle de notre Fédération Diocésaine est l'affaire de TOUS ceux qui se soucient de leurs semblables moins privilégiés.

Une seule campagne — 10 Oeuvres.

"PARTAGEONS"

Blanchard, Labelle, Héту
NOTAIRES

Me Jean Blanchard - Me Maurice Labelle - Me Michel Héту

Heures de bureau : Lundi au vendredi — de 9.00 a.m. à 5.00 p.m.
Soir : Lundi — mercredi — vendredi de 7.30 p.m. à 9.30 p.m.
23 ouest, rue Blainville Ste-Thérèse Tél.: 435-1621 625-7472

Dr H. Leroux
MEDECINE GENERALE — MATERNITE

7 à 9 p.m. — lundi, mercredi, vendredi
2 à 4 p.m. — lun. mar. mer. vend.

ST-JANVIER, Qué. Tél. 435-3357

DENIS HARDY, B.A., L.L.L.
AVOCAT DE L'ETUDE LEGALE

DORAIS HARDY & SOUMIS

336, rue LABELLE SAINT-JEROME SUITE 104
TEL.: 438-7447

MALLETTE, NORMANDIN & CIE
RENE DE COTRET & CIE

Comptables agréés — Chartered Accountants

ASSOCIE RESIDENT: ANDRE MASSE, C.A.

336, rue Labelle St-Jérôme, Comté Terrebonne

BUREAUX

Montréal	Ottawa
Québec	Drummondville
Nicolet	Trois-Rivières
Gatineau	Chicoutimi

Tél.: 438-1201

Le service...

(suite de la page 3)

ticle vous a donné en détail les objectifs poursuivis par la clinique.

Le troisième service est le service social scolaire. Ce service apparaît sur notre organigramme, mais il n'a pas de titulaire. Il ne fonctionne donc pas, la raison est très simple, manque de personnel qualifié. Nous espérons pouvoir mettre ce service en fonction pour septembre 1969. Personne ne contestera le besoin urgent d'un tel service de nos jours.

Le dernier service sur notre organigramme est le service d'aide familiale. Il fonctionne partiellement. La venue de l'année fiscale devrait permettre à ce service de se développer. Il tient une place importante, car il permet dans bien des cas de prendre la relève lorsqu'une maman est temporairement incapable de prendre soin de sa famille.

A l'extrême droite, vous noterez nos services du secrétariat et de la comptabilité. Ces services fonctionnent en étroite relation avec les services professionnels.

Vous comprendrez comme nous qu'un organigramme ne dévoile pas tous les postes qui existent dans une agence. C'est un moyen de déceler les lignes d'autorité qui existent dans un organisme aussi complexe que le service social. Terminé est le temps où une seule personne décidait. Aujourd'hui, tous ont voix au chapitre et participent aux discussions et aux décisions. Ce mode de procéder permet d'exploiter au maximum la compétence de chacun au niveau respectif des services donnés.

Nous vous donnons aujourd'hui la structure de l'agence. Cette structure se doit d'être suffisamment souple pour permettre de s'adapter au changement de notre temps.

Nous reviendrons dans d'autres articles pour vous expliquer en détail chacun des services mentionnés ici, car nous vous donnons qu'une petite image de ce qui s'y fait.

Patrice Ouellette, t.s.p., directeur administrateur général

Bureau: 438-8540

Marc Lajeunesse, L.L.L.
NOTAIRE

294, rue Labelle, ch. 201 ST-JEROME, P.Q.

GASTON BINETTE
notaire

député du comté de Deux-Montagnes St-Eustache

149 St-Eustache, c.p. 180
473-2741

"LE SERVICE SOCIAL A L'OEUVRE"

Le 6 février, 1969

Il nous fait plaisir de vous faire connaître cette semaine, l'organigramme de l'agence.

L'organigramme est l'instrument théorique qui permet facilement de voir et comprendre les lignes d'autorité. Nous espérons qu'il sera possible au journal de reproduire l'organigramme qui montre les différents services qui sont à la disposition du public.

Situé au haut, vous remarquerez le Conseil d'administration. Ce dernier joue un rôle très important dans le maintien et le développement des services d'une agence. Il est l'autorité suprême de l'agence. Entre autres responsabilités, il doit voir à la bonne administration, au déploiement des services à être donnés, à ce que les besoins qui doivent être couverts, le soient de façon adéquate et avec efficacité.

Vous noterez un comité aviseur, lequel doit éclairer et guider le Conseil d'administration et le directeur dans des situations difficiles. L'évolution éfarfante de nos jours, crée de façon spasmodique si vous voulez, mais crée tout de même des situations difficiles auxquelles, il faut apporter des solutions. Découvrir des problèmes sans pouvoir les solutionner n'apporte rien de satisfaisant.

On remarque que le poste de directeur général vient suivant. Dans nos organismes modernes, le rôle de directeur est très important. C'est à lui qu'incombe la tâche d'informer adéquatement le Conseil d'administration. Il est également responsable de l'exécution des directives du Conseil d'administration. Le directeur général n'est qu'un employé comme les autres, on lui demande de faire le lien entre la communauté que dessert l'agence, entre les autres organismes avec lesquels l'agence est en contact régulier et également entre les différents ministères avec lesquels l'agence a des relations. Le directeur est toujours responsable de ses actes au Conseil d'administration.

A l'extrême gauche, nous trouvons le directeur des services professionnels. Ce poste est très important, au plan professionnel; il est responsable de l'efficacité des services. Il doit voir à la coordination de tous les services donnés

par l'agence. Il participe aux conférences cas. Il fera les recommandations qui s'imposent de façon à ce que le personnel soit utilisé de la manière la plus efficace possible. Il offrira des consultations aux chefs de services et à certains praticiens.

Sur la même ligne, se situe le directeur du personnel. Présentement, l'agence n'a pas de directeur du personnel. Une demande fut faite au ministère de la Famille et du Bien-Être Social afin de couvrir ce poste. Nous espérons nommer un titulaire à ce poste avec notre prochaine année fiscale. Il serait principalement responsable de l'engagement et des relations de travail.

A l'extrême droite, on trouve le directeur des services administratifs. Ce poste est également très important, puisqu'il doit voir à une saine administration financière de l'agence. L'administration d'une agence en 1969 est compliquée et dispendieuse. Il faut s'assurer continuellement qu'un tel organisme fonctionne en temps normal à l'intérieur du budget de l'année en cours. Nos prévisions budgétaires sont soumises au gouvernement plusieurs mois avant le début de l'année fiscale. Les titulaires des postes de directeur des services professionnels et directeur des services administratifs sont di-

rectement responsables au directeur général.

Immédiatement sous le poste de directeur des services professionnels, se trouve le poste de prise de contact.

Il est inutile à ce moment de décrire ce poste, puisque notre dernier article portait justement sur ce poste.

Nous attirons votre attention sur le fait que nous avons divisé nos services en deux parties, les services de base et les services auxiliaires. Si nous avons procédé ainsi, c'est que nous désirons placer l'emphase où elle doit être.

Une agence peut facilement se permettre d'occuper un très grand champ d'activité, nous avons voulu limiter les activités de cette agence dans les sphères qui lui sont propres.

Les services de base sont l'essence même de l'existence d'une agence. Sans eux, l'agence n'aurait plus sa raison d'exister, pas du moins sous son vocable actuel.

Les services auxiliaires sont des services très importants mais dans notre monde de spécialisation, ces ressources sont un complément aux services de base.

SERVICE FAMILLE-ENFANCE :

C'est le service le plus important d'une agence polyvalente. C'est dans ce service que l'on offre un traitement professionnel où l'on cherche à prévenir les troubles qui affligent nos familles canadiennes et également le service où l'on donne un traitement pour soulager les familles qui ont des problèmes qui les confrontent.

Les méthodes de travail utilisées sont le case-work, la

thérapie familiale éventuellement. L'on regroupe ici, le traitement, la thérapie, le placement d'enfants, la réhabilitation du sans travail.

Le deuxième service, la recherche des foyers nourriciers.

Ce service a pour mission de recruter des parents nourriciers, de compléter une évaluation périodique de ces foyers et de voir aux normes administratives. La responsabilité de ce service est primordiale. Sans ce secteur, tout le service famille-enfance serait partiellement paralysé. Les deux sont absolument nécessaires et travaillent en étroite collaboration.

Le troisième service qui apparaît sur l'organigramme est celui de l'adoption.

Ce service dans l'esprit de la population est le plus gratifiant. Il est certain que ce service apporte une certaine consolation, mais il demande beaucoup de ceux qui en ont la responsabilité. Recevoir des gens qui désirent un enfant pour compléter leur famille ou pour quelques autres buts est très intéressant et agréable, mais des normes sévères existent et sont suivies de façon à protéger et les parents adoptifs et les enfants à être adoptés.

Dans ce service, on étudie les demandes d'adoption et la surveillance d'enfants en période de probation. On y retrouve également les enfants adoptables, mais non adoptés.

Le quatrième service, sur l'organigramme est le service des handicapés et des personnes âgées. Ce service est offert à un groupe particulier. Ces personnes se retrouvent dans toutes les classes de la société. Le fait d'avoir un en-

fant handicapé physiquement ou psychologiquement peut se produire dans n'importe quelle famille. Ce service existe pour répondre aux besoins des handicapés qu'il soit question d'un placement institutionnel ou autres.

Quant aux personnes âgées, personne ne peut éviter cet état, mais toutes ne sont pas préparées de la même façon pour cette période. Notre service se penche amicalement sur ceux qui ne peuvent traverser cette période sans difficultés.

Nous ajouterons à nos services de base, le retour à la vie normale du sans travail. Les démarches nécessaires auprès du ministère de la Famille et du Bien-Être Social du Québec sont complétées, afin que notre population puisse bénéficier de ce service bientôt.

SERVICES

AUXILIAIRES :

Le premier service qui apparaît sur l'organigramme est le service économique. Celui-ci est fort bien connu d'une partie de la communauté. C'est le service qui distribue de l'assistance financière aux personnes qui sont inaptes au travail ou aptes au travail mais en chômage.

Cette assistance n'est pas versée suivant la volonté du praticien, mais suivant un barème pré-établi par le ministère. Ce service sera entièrement administré par le gouvernement à très brève échéance.

Le deuxième service est celui de notre clinique médicale. Nous n'avons pas l'intention de nous étendre sur ce service puisque notre premier ar-

(suite à la page 2)

PARTICIPEZ A LA VIE MUNICIPALE EN DEVENANT MEMBRE DU

MOUVEMENT DE PARTICIPATION MUNICIPALE

REMP LISSEZ LE COUPON CI-DESSUS ET ENVOYEZ VOS SUGGESTIONS A : C.P. 54, ST-JEROME.

NOM	ADRESSE
TEL. :	AGE FEM. <input type="checkbox"/> MASC. <input type="checkbox"/>
OCCUPATION	COTISATION INCLUSE
(Minimum \$2.00)	
A quels comités êtes-vous intéressé?	

Tél. : 326-5080
22, rue Ste-Agathe

Ligne directe
Montréal - Ste-Agathe
861-9183

Me GHYSLAIN LAPOINTE, notaire

Ste-Agathe-des-Monts, P.Q.



Jour et nuit! Profitez de TMS
TELE-MESSAGE SERVICE

438-1261

330, rue St-Georges

• Un service d'appels téléphoniques qui prend les messages quand vous n'êtes pas là!
• Téléphonistes bilingues et assermentées.
Coût peut élevé.

Saint-Jérôme, Qué.

EDITO

OPINIONS



ÉVEIL CIVIQUE

Il se produit à St-Jérôme, depuis un certain temps, un éveil civique dont il faut largement se réjouir.

Il y a eu d'abord la Commission Industrielle qui tout en poursuivant des objectifs bien précis, a réussi à créer un intérêt dans divers milieux et à faire prendre conscience à la population de l'existence de certains problèmes qui se posaient à la communauté jérômienne.

La Jeune Chambre a également fait sa large part pour inciter les jeunes citoyens à s'intéresser à la chose publique et à participer à l'élaboration de solutions susceptibles d'améliorer les conditions de vie du milieu.

Enfin nous assistons à la naissance d'un mouvement qui se donne pour tâche de faire de l'animation au niveau municipal.

Nous avons trop souvent tendance à négliger nos responsabilités de citoyens à l'échelon municipal sous prétexte que ce champ d'action est peu important en comparaison des domaines provincial ou fédéral; c'est là une erreur. Les phénomènes d'urbanisation ont pour conséquence de créer aux administrations municipales des responsabilités accrues dans le domaine de leurs juridictions. La vie des citoyens est grandement touchée par les politiques municipales et toute la communauté se ressent de la qualité des administrateurs qui sont en fonction.

Il devient donc essentiel que le plus grand nombre de citoyens s'intéresse directement à la vie municipale et y participe soit en tant qu'électeurs contribuables et même en sollicitant un mandat d'administrateur. Plus le nombre des citoyens participant à la vie municipale sera grand, meilleures seront les chances d'avoir à la tête des administrations des citoyens compétents pour assumer ces responsabilités. Par ailleurs, il est essentiel que ceux qui occupent des fonctions publiques puissent compter sur l'appui de citoyens éclairés afin que les décisions qu'ils doivent prendre dans l'intérêt de la communauté reçoivent l'approbation de la population.

Le nouveau mouvement créé à St-Jérôme a une tâche magnifique à accomplir; il ne faudrait pas que certaines personnes y voient d'abord un mouvement d'opposition mais plutôt une organisation qui veut intensifier la vie civique municipale et lui permettre d'assurer le mieux être de la communauté locale.

Denis Hardy

Nominations de Messieurs Jean-Jacques Desbiens et Gérard Pilon au Conseil d'Administration du Collège Lionel-Groulx

Le Conseil des ministres du Gouvernement du Québec a nommé Messieurs Jean-Jacques Desbiens et Gérard Pilon membres du Conseil d'Administration du Collège Lionel-Groulx. Messieurs Jean-Jacques Desbiens et Gérard Pilon avaient été élus par l'assemblée des professeurs du Collège, en remplacement de Messieurs Raymond-H. Lapierre et Pierre Desgroseilliers, qui avaient démissionné lors de leur nomination aux postes d'adjoints au directeur des services pédagogiques.

Après l'obtention du B. Sc. en physique de l'Université de Montréal, Monsieur Jean-Jacques Desbiens travailla plusieurs années dans les sections "Recherche et Développement" des industries Canadair et Canadian Aviation Electronics. Il quitta l'industrie en 1961 et devint professeur de physique au Séminaire de Sainte-Thérèse. Il retourna aux études en 1965

et obtint, l'année suivante, le M. Sc. en physique de l'Université de Montréal. Monsieur Jean-Jacques Desbiens, depuis son retour au Collège Lionel-Groulx, dirige le département de physique.

Monsieur Gérard Pilon, pour sa part, détient, outre le B.A., deux licences de l'Université de Montréal: l'une en sciences et l'autre en pédagogie.

Monsieur Pilon fit également des études au Teachers College de l'Université Columbia de New York, ainsi qu'à sa scolarité de doctorat en mathématiques à l'Université McGill.

Avant son arrivée au Collège Lionel-Groulx, Monsieur Pilon enseigna à l'École des Arts et Métiers de Granby, au Collège militaire royal de Saint-Jean, ainsi qu'à la Régionale des Mille-Isles, où il dirigea le département de mathématiques. Il occupe les mêmes fonctions au Collège Lionel-Groulx depuis deux ans.

Rita Maurice à Ste-Marcelle

STE-MARCELLE: Toutes les dames de la paroisse Ste-Marcelle sont invitées à l'assemblée générale qui aura lieu au sous-sol de l'église, mercredi le 19 février à 8:00 heures p.m.

Nous aurons comme invitée Mlle Rita Maurice qui fera une courte causerie. Il y aura des jeux et des prix. Il n'est pas nécessaire d'être membre pour assister à cette assemblée. Entrée libre.

FILMS A ST-LUCIEN

Pour dimanche le 16 février '69 à 8 heures p.m., au sous-sol de l'église St-Lucien, les Lacordaires invitent toute la population à voir des films.

Le premier s'intitule: LE CHAT IVRE. Le second: LE PORTRAIT DE L'ALCOOLIQUE, et le 3ième: PAYS CHAUD. Ils seront présentés par M. J.-M. Bédard, directeur général à Domrémy. Venez passer une soirée agréable, l'entrée sera gratuite.

Dimanche le 23 mars prochain, les Lacordaires organisent une partie de sucre à la cabane chez Brière, Côte St-André. Pour plus de renseignements, téléphonez au président, M. Roger Mercier, No 436-2237.

Souscription de la banque de Montréal

G. Arnold Hart, président du Conseil et directeur de l'exécutif de la Banque de Montréal, a annoncé aujourd'hui que cette institution offrira à ses actionnaires des droits de souscription à 3,796,875 actions nouvelles, au prix de \$12. l'action, à raison d'une action nouvelle pour huit qu'ils détiennent déjà.

Cette émission de droits de souscription est la première offerte par la B de M depuis 1969. De cette date jusqu'à la fin du dernier exercice (30 octobre 1968), l'actif de la banque a enregistré une augmentation de plus de 100%, passant de \$3.2 milliards à \$6.8 milliards.

M. Hart a révélé que cette offre permettra l'accroissement de la capitalisation de la B de M, face à l'expansion continue de ses affaires.

La banque envoie aujourd'hui à ses actionnaires tous les détails concernant cette offre; les certificats attestant le droit d'y souscrire seront expédiés le 28 février par la Compagnie Trust Royal, en qualité de 1959. De cette date jusqu'à la date de souscription de la

banque. L'expiration des droits de souscription est prévue pour le 8 avril, alors que les certificats seront annulés.

On ne pourra souscrire qu'à des actions entières et les droits de souscription seront transférables. Ils pourront être vendus ou achetés par l'intermédiaire des maisons de bourse habituelles, ou de la Compagnie Trust Royal suivant des arrangements spéciaux.

Etant donné que les nouvelles actions que la banque se propose d'émettre ne seront pas enregistrées en vertu de la loi des Etats-Unis intitulée: "Securities Act of 1933", l'offre, comme à l'habitude, ne sera pas faite aux actionnaires qui résident aux Etats-Unis ou quelque territoire ou possession de ce pays. Cependant, tout actionnaire à qui l'offre n'est pas faite pourra disposer de ses droits.

A la fin de l'exercice clos le 31 octobre 1968, l'avoir des actionnaires s'élevait à \$236,063,740, ce chiffre représentant un capital-actions entièrement versé de \$60,750,000, un compte de réserve de \$175,000,000, et des bénéfices non répartis de \$313,740. Les réserves pour



M. Jean-Jacques Desbiens



M. Gérard Pilon

Cartes d'Affaires

LOCATION DE MACHINERIE STE-THERESE

Mangi Exc. Inc.

Jean-Paul Charron, président
1190 boul. Labelle Tél : 435-4466

Showbridge
LUMBER Ltée

PORTES et CHASSIS
MATERIAUX DE
CONSTRUCTION
CHASSIS ALUMINIUM

232 PRINCIPALE
LESAGE

224-2991

Ligne directe
Lesage St-Sauveur 227-3516

TELS : 432-9662 - 438-7188

RENE BEDARD, INC.

TAPIS — TUILES — PRELARTS
TRINGLES — STORES

50 rue LEGAULT

ST-JEROME



USINE ET BUREAU : TÉL. 432-4145

DEBIEN & FILS LTÉE

SABLE - PIERRE - DÉCOUVERT
BLOCS DE CIMENT - PIERRE À PATIOS - BRIQUES

700 BOUL. LAJEL NESSE

999 BOUL. LA SALETTE
ST-JÉRÔME, P.Q.



Location de machineries
lourdes
A L'HEURE
OU AU CONTRAT

CHARRON EXCAVATION Inc.

Tél. : 435-3634

616 Boulevard Labelle,

Sainte-Thérèse

S & F CLOTHING CO.

Rue Hogue — 435-0313 — Ste-Thérèse, Qué.

Vous invite à acheter vos vêtements

DIRECTEMENT de la MANUFACTURE

et EPARGNEZ 50%

Vous trouverez plus de 5,000
vêtements pour faire votre choix

HOMMES ET GARÇONS

- Paletots
- Habits
- Gilets sport
- Pantalons
- Jeans
- Imperméables
- Coupe-vent
- Chemises de travail



FEMMES

- Jupes
 - Pantalons
- Ouvert tous les jours
jusqu'à 6 heures —
Vendredi à 9 heures

Des rencontres régionales sur la liturgie

Auront lieu à Sainte-Thérèse de Blainville et à Lachute pour tous les responsables de la liturgie des paroisses. Les prêtres, les chantres, les lecteurs, les animateurs d'assemblée, et les membres des équipes liturgiques se réuniront pour un 2 à 5 h. p.m. sur "La Parole de Dieu en Liturgie". A la rencontre de Sainte-Thérèse, dimanche le 16 février, au sous-sol de l'église Sacré-Coeur, sont invités tous les animateurs des régions de Terrebonne, de St-Eustache, de St-Jérôme et des

Laurentides. Dimanche le 23 février, les paroisses de la région de Lachute, de Ste-Scholastique, se réuniront au sous-sol de l'église Ste-Anastasia de Lachute. C'est l'Office de Liturgie du diocèse qui animera ces rencontres régionales.

SOIREE DE PRIERES

Mardi le 19 février à 8 heures p.m. aura lieu une soirée de prières chez M. Maurice Sauvé au 654 Cadieux, St-Jérôme. Pour de plus amples informations tél. : 438-6560.

Cartes d'Affaires

Consultez toujours

La Cie Eagle Lumber Ltée

Pour votre BOIS et vos MATERIAUX de construction

VOTRE CENTRE DE CONSTRUCTION
EN SIGNALANT 436-2396

300 rue Saint-Janvier

SAINT-JEROME

BUREAU 432-7593

THIBAUT & FRERES Ltée

ENTREPRENEURS PLÂTRIERS - STUCCO
ESTIMÉS GRATUITS
OUVRAGE GARANTI



356. RUE ISIDORE

ST-JÉRÔME, QUÉ.

Bureau-chef
RUE DE MARTIGNY
(Côte Dalhousie)

NOR
Mix Ltée
BÉTON PRÉPARÉ

ST-JEROME
432-9707
STE-AGATHE
326-1414

Une association de locataires

On apprend qu'une association de locataires vient de voir le jour à St-Jérôme. Cette association tenterait de regrouper les quelques milliers de locataires de la cité. On sait que depuis que le conseil de la Cité n'a pas jugé bon d'adopter le bill 12, plusieurs locataires cherchent à se regrouper afin de défendre plus adéquatement leurs droits. On s'attend à ce qu'une action plus concertée soit organisée dans la région.



JACQUES LABELLE

ENTREPRENEUR PEINTRE

Eglises, industries, édifices publics
commercial, résidences

76 RUE DES ERABLES 438-6108 ST-JEROME

Tél.: 432-9578

AUCLAIR ELECTRIQUE LTEE

Normand Auclair, prés.

40 rue Brière

Saint-Jérôme

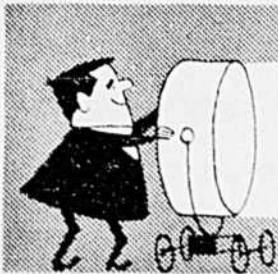
JOS LEMAY

EXCAVATION — DEBLAIEMENT DE NEIGE
SABLE — GRAVIER — PIERRE CONCASSÉE

432-4681

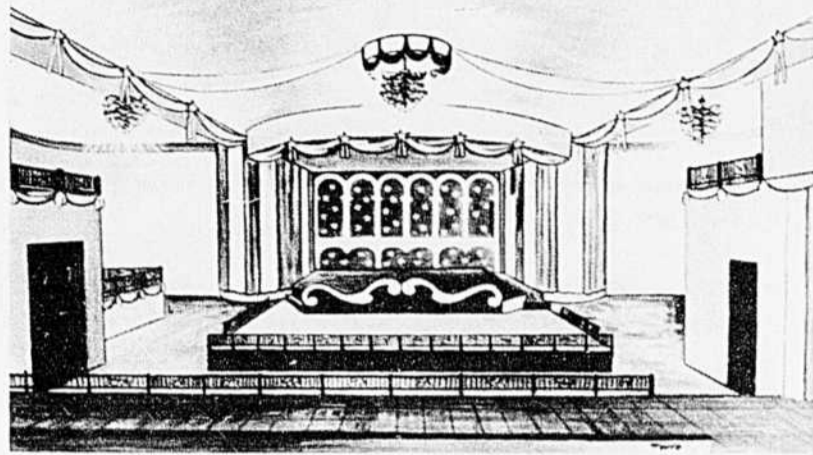
112 DE MARTIGNY

ST-JEROME



ARTS & SPECTACLES

BAL DE CENDRILLON



Cette vignette représente la salle de Bal de l'Hôtel Lapointe pour l'événement du 1er mars 1969, le Bal de Cendrillon.

Jérômiens, Jérômiennes, qui d'entre vous n'a pas désiré, rêvé même, d'assister à un bal au moins une fois dans votre vie. C'est maintenant une REALITE. Vous pourrez réaliser votre désir. En effet, grâce au dévouement et à l'initiative d'un groupe de gens bien pensants et désireux de vous rendre la vie agréable, un événement que l'on veut des plus marquants dans votre vie, aura lieu dans votre ville, le 1er mars à 9.30 p.m. à l'Hôtel La-

pointe. Vous l'avez deviné sans doute, l'événement, dont je parle, est le "BAL DE CENDRILLON".

Invitation est donnée à vous, belles dames, beaux messieurs, parés de vos plus beaux atours, venez danser au son d'une musique de rêve dans un décor féerique. LOUIS BANNET et ses (6) musiciens vous enchanteuront. Tous auront plaisir à entendre cette grande vedette de l'émission de télévision: "Mon coeur est un violon". Violoniste

accompli et musicien dans l'âme, il saura, avec le charme des mélodies tziganes, vous envoûter et vous transporter dans un monde de contes de fées.

Jeunes filles, jeunes gens, imaginez ce soir de bal; un dernier regard dans la glace du vestibule, vous admirez cette image qui se présente à vous. "Péché de vanité vite pardonné pour cette soirée exceptionnelle". Il est vrai que cette robe vous va à merveille; que dire de votre coiffure qui encadre votre visage au regard illuminé. Des étoiles brillent dans vos yeux car votre prince consort ne vient-il pas de vous complimenter. Vous avez remarqué son air émerveillé devant votre ravissante apparition, et lui, comme il vous semble beau. L'air majestueux que lui confère son habit de gala, a fait votre conquête. Emballés, vous voilà en route pour le Bal des Bals, au rendez-vous de tous, ce soir du 1er mars.

Il ne vous en coûtera que \$15.00 dollars du couple pour cette soirée mémorable. Un buffet froid sera servi durant le Bal. Les billets sont présentement en vente aux endroits sui-

vants: Aréna — Boutique du Funéur — Librairie Parent — Pharmacie Blais St-Antoine — Galerie Belvédère — Centre d'Achats Lafontaine — Tenue de rigueur: Robe Longue mesdames, et cravate noire messieurs.

Lyse Lauzon

LA MUSIQUE ET L'AMOUR

par

MARCEL BRION
de l'Académie Française

L'AMOUR est un inépuisable sujet: la musique aussi», écrit M. Marcel Brion, en tête de son ouvrage. Et aussitôt, bien obligé devant l'ampleur de la question de limiter son propos, l'auteur ajoute qu'il «se propose davantage de choisir parmi

le nombre presque illimité de variations qui s'offrent à son examen, celles qui illustrent le mieux cette féconde conjonction de l'art et de la passion, les œuvres et les existences qui furent le résultat de leur rencontre».

Dès lors, dans la première partie de son livre, M. Marcel Brion fait la distinction entre le musicien lui-même inspiré par l'amour, et l'homme amoureux qui sans être musicien éprouve assez la magie de la musique pour sentir sous son influence sa passion grandir encore et se sublimer. Il arrive aussi, comme le remarque M. Marcel Brion, que remué dans l'âme par la musique, un homme au cœur disponible se trouve plus vulnérable et offert en quelque sorte à la passion d'amour. Enfin, et c'est Stendhal ici qui fait cette constatation valable pour tous, la musique «va chercher au fond de notre cœur le chagrin le plus secret qui nous dévore».

L'exemple d'autres écrivains, Hoffmann, Jean-Paul, Musset, Lamartine, et même le Balzac d'*Ursule Mirouet* est évoqué tout au long de ce premier chapitre.

De grands spectacles présentés cet automne à Saint-Jérôme et dans les Laurentides par les Productions Pleins Feux

La population de Saint-Jérôme et des Laurentides est assurée de connaître, à compter de l'automne prochain, des spectacles de grande classe pour ses salles. Cette nouvelle pour le moins intéressante, a été annoncée au cours du week end par le président d'une nouvelle société privée, les Productions Pleins Feux. En faisant part de la formation de cette société, M. André Sarrazin a précisé que c'est pour répondre à un besoin pressant de la population, que son groupe a pris entente avec les

producteurs montréalais pour faire venir dans la région des spectacles de choix.

Ainsi donc, les Laurentides s'inscrivent dans le circuit provincial des grands spectacles. Depuis quelques années, la population souhaitait voir ces spectacles intéressants qui nécessitaient des déplacements vers la métropole.

Groupe dynamique

Les Productions Pleins Feux sont formées de trois jeunes gens sérieux et dynamiques. Il s'agit de MM.

André Sarrazin, Yves Rochon et Louis Dion. Tous ont de l'expérience dans l'organisation d'activités socio-culturelles et se proposent de présenter à la population un programme de variétés et un programme culturel des plus intéressants.

Pour ce faire, les Productions Pleins Feux ont conclu des ententes avec diverses agences de spectacles de Montréal. Ainsi, la Comédie Canadienne, les Entreprises Samuel Gesser et les Productions Spex Guy Latraverse seront représentées dans les Laurentides, exclusivement par les Productions Pleins Feux. Des négociations au cours des derniers mois, en sont venues à ces ententes qui permettront à toute la population de jouir des spectacles présentés sur la scène de la Comédie Canadienne, et sur les scènes de la Place des Arts de Montréal.

Circuit régional

Au cours de sa conférence de nouvelles, M. Sarrazin a ajouté que les Productions Pleins Feux con-

centreront à Saint-Jérôme la plus grande partie de leurs projets. Il a précisé que Saint-Jérôme posséderait, à compter de septembre, une salle de spectacles de 900 sièges, à l'école polyvalente Saint-Jérôme, et que c'est le nombre de sièges minimum exigé pour des représentations artistiques d'envergure.

Toutefois, l'aménagement de salles de 600 places à Saint-Jovite et à Lachute, de même que l'existence d'une salle de 300 places à Mont-Rolland, ne sont pas à dédaigner. Des spectacles intéressants seront réservés pour ces salles.

Le programme de la prochaine saison artistique de Saint-Jérôme et des Laurentides n'est pas encore tracé. Toutefois, M. Sarrazin, qui était accompagné à sa conférence de presse de ses associés Louis Dion et Yves Rochon, a fait part de l'éventualité de spectacles de classe. Ainsi, on mentionne déjà pour la saison prochaine les noms de Adamo, les Cyniques, Jean-Pierre Ferland, Charles Aznavour. C'est au

cours des prochains mois qu'un programme complet sera établi.

Réponse à un besoin

Dans l'esprit des initiateurs des Productions Pleins Feux, il ne fait aucun doute que la présentation de spectacles d'envergure répond à un besoin à Saint-Jérôme. Cependant, il n'existait pas de salle, et cette déficience sera comblée à l'automne par l'ouverture de la salle de l'école polyvalente.

Les Productions Pleins Feux prennent actuellement entente avec les propriétaires des salles de spectacles des écoles polyvalentes de la région. Déjà la Régionale Dollard-des-Ormeaux a accueilli avec plaisir l'annonce de la présentation de spectacles dans ses salles de Saint-Jérôme et Lachute. D'ici quelques semaines, les Productions Pleins Feux feront part de la programmation d'automne de même que de ses intentions d'ajouter à l'avancement de la culture dans le milieu par l'organisation de spectacles.

de **Kuyper**
le gin
au grand
coeur

DEPUIS 1695

JOHN DE KUYPER & FILS (CANADA) LTÉE • BLENDED GIN • DISTILLÉ AU QUÉBEC

Les parents qui ne vont pas à la messe peuvent-ils faire baptiser leur enfant?

(SPD) Sans être alarmante, la situation actuelle de la foi et de la pratique religieuse amène à poser cette question. Le nombre de catholiques non-pratiquants grossit. Le temps n'est plus où on pouvait baptiser presque tous les enfants sans danger pour la foi. L'ambiance chrétienne des paroisses et de la vie donnait certaines garanties. De nos jours, il n'est pas inouï que des parents se présentent au presbytère en disant qu'ils ne pratiquent pas leur religion. Quelquefois, certains parents finiront par avouer qu'ils font baptiser leur enfant simplement pour qu'il soit enregistré civilement. Souvent, en tout cas, les motifs ne sont pas clairs. Il y a aussi le cas des parents divorcés, et de ceux qui vivent en concubinage. Sans avoir perdu la foi, et sans être exclus de l'Eglise, ces parents sont dans une situation qui oblige à poser des questions sur le baptême de leur enfant. Par ailleurs, on ne peut pas mettre tous ses espoirs dans le fait que l'école donnera la formation chrétienne que les parents négligeraient. Déjà, on constate non seulement des difficultés, mais bon nombre de négligences. De toutes façons, ce sont les parents qui doivent assurer la première éducation des enfants qu'ils font baptiser.

Responsabilité des parents
Les parents non-pratiquants peuvent-ils faire baptiser leur enfant? Oui et non. C'est la réponse la plus spontanée qu'on

peut faire. Il est bien évident que ce n'est pas l'enfant qui a la responsabilité de cet acte qu'on pose en le portant aux fonts baptismaux. C'est donc aux parents qu'il faut poser des questions. La première consiste à savoir ce qu'ils pensent du baptême. Bien sûr que ce n'est pas un vrai baptême qu'ils veulent si, pour eux, tout se termine avec la cérémonie à l'église. Car faire baptiser, c'est prouver qu'on recherche la foi. Ce qui décide de tout, c'est la réponse que les parents donnent à la question suivante: Voulez-vous que votre enfant ait la foi et vive en chrétien? Si on répond oui, on s'engage à prendre les moyens pour que l'enfant, en grandissant, puisse accepter et vivre librement la foi de son baptême. Et le premier moyen, c'est l'exemple de ses parents et l'éducation chrétienne qu'ils vont lui donner. L'Eglise ne refuse pas de faire des chrétiens en donnant le baptême, mais elle ne peut pas donner le baptême à ceux qui ne veulent pas ce qu'elle offre, c'est-à-dire le sacrement de la foi.

A ceux qui ne vont pas à la messe et ne pratiquent pas leur religion parce qu'ils n'ont pas la foi, il est logique de leur demander pourquoi ils veulent donner à leur enfant ce qu'eux-mêmes refusent. C'est le minimum d'honnêteté et de logique qu'on est en droit d'exiger.

L'Eglise ne peut pas baptiser un enfant si la foi n'a pas de chances sérieuses d'exister dans

la vie de celui qu'on présente. Le baptême n'est pas un acte de magie. C'est le signe de la foi qu'on demande et qu'on recherche. On ne peut pas peupler l'Eglise de non-croyants et de non-pratiquants. Ce serait la déchristianiser.

Un service de préparation au baptême

Depuis longtemps on a institué des cours de préparation au mariage. On exige des fiancés une sérieuse préparation. On leur demande maintenant de se présenter plusieurs mois avant la date de leur mariage. De plus en plus, on se rend compte qu'il faut une préparation aussi sérieuse dans le cas des parents qui font baptiser un enfant. Dans certaines paroisses du diocèse de Saint-Jérôme, on a commencé à offrir ce service de préparation au baptême. Des prêtres, des religieuses, des couples mariés se rendent dans la famille qui veut faire baptiser un nouveau-né. Ils aident les parents à réfléchir sur leur responsabilité concernant la foi de l'enfant. Au cours de cette rencontre au foyer, on explique également la célébration du baptême en sorte que les parents en comprennent exactement le sens.

Cette préparation au baptême devrait se multiplier au cours de cette année, dans plusieurs paroisses du diocèse.

L'Office de Liturgie
diocèse de Saint-Jérôme

Trois rencontres sur la régulation des naissances

(SPD) Les couples de Saint-Jérôme sont invités à se renseigner et à participer à trois rencontres sur la régulation des naissances, organisées par l'équipe Sérèna de Saint-Jérôme, les dimanches 23 février, 2 mars et 9 mars, à 8 h. p.m., au centre diocésain, 236 rue du Palais à Saint-Jérôme. Ces trois rencontres porteront sur les sujets suivants:

- 23 février 1969:** DIFFERENTES TECHNIQUES DE REGULATION DES NAISSANCES, par le Dr Jacques Champagne
- 2 mars 1969:** METHODE SYMPTO-THERMIQUE ET SES IMPLICATIONS DANS LA VIE AMOUREUSE DU COUPLE, par François et Pauline Chaput, couple moniteur Sérèna de Saint-Jérôme
- 9 mars 1969:** QU'EST-CE QU'UNE CONSCIENCE ECLAIREE en matière de régulation des naissances, par l'abbé André Martineau, conseiller spirituel.

Dans la première soirée, le médecin expliquera les différents moyens de régulation des naissances mentionnant les avantages et inconvénients d'application dans la vie du couple. Par contre, nous croyons utile de consacrer une soirée entière à l'enseignement de la méthode sympto-thermique, parce que c'est le moyen qui favorise une connaissance individuelle et concrète des cycles mensuels féminins. On sait que TOUTE GROSSESSE SURVIENT EN PERIODE D'OVULATION, quel que soit le moyen employé. Il y a donc avantage à pouvoir diagnostiquer l'ovulation dans un cycle donné, soit pour l'utiliser (lorsqu'on désire un enfant), soit pour l'éviter (lorsqu'on désire espacer ou limiter le nombre de ses enfants). La rencontre sur "Qu'est-ce qu'une conscience éclairée" viendra compléter le tout et situera la régulation des naissances dans la vie du couple chrétien.

Il est indispensable que les DEUX EPOUX SOIENT PRESENTS à ces rencontres pour que les informations recueillies soient sujets de dialogue entre eux et pour que la régulation des naissances soit source d'épanouissement et de rapprochement dans leur vie conjugale. Pour tous ceux qui ne pourraient assister à ces rencontres à cause de leurs obligations, ils peuvent communiquer avec l'équipe Sérèna de Saint-Jérôme pour fixer un soir qui leur conviendra. Le couple moniteur les recevra gratuitement à domicile. Pour réservation ou autres détails, s'adresser à:

M. et Mme Gilles Hurtubise 438-6340
M. et Mme Marcel Paradis 438-1048
M. et Mme François Chaput 438-4876

Encourageons nos annonceurs

ETHIER & FRERES



- LEGUMES -
- LEGUMES -
- LEGUMES -

Tél.: 435-9581

200 Charles Ouest

Saint-Janvier



Kempac Corporation

OFFICE:

8677 Delmeade Road.

Montréal 9, Québec

Tél. 738-1137

PLANT:

75 rue Principale.

St-Janvier, Québec

Tél. 435-0321

TEL. 435-6574

FANTASIA Ltée Ltd.

Etablie en 1946

Fabricant de boîtes de carton pliantes et rigides.
Service d'imprimerie commerciale complet.
(Forme continue et "snap-out")

159 rue Principale
Saint-Janvier-de-Blainville, Qué.

TAXI RENE TURCOT

435-3342

Voyage à l'extérieur

Salon Gracia

Madame Roger Gauthier,
prop.

3 coiffeuses
à votre service

Coupes - Ondulations -
Teintures - Permanentes

Avec ou sans rendez-vous

82 Victor Est St-Janvier

Tél.: 435-3393



FERRONNERIE LUCIEN THERRIEN

Dépositaire peinture C-I-L

207 rue PRINCIPALE

ST-JANVIER

435-3074

vie
incendie
automobile
responsabilité

GASCON & TETREAU INC.

COURTIERS D'ASSURANCES



4 3 5 - 1 0 2 2

— 4 3 8 - 7 4 3 7

BUREAU 44 VICTOR OUEST

ST-JANVIER

Roland Ouellette Enrg.

— VENTE ET SERVICE —
MACHINERIE AGRICOLE

Tél.: 438-7835

420 Bord. LABELLE

ST-JANVIER

Bureau chef
Tél.: 322-2250

St-Janvier
Tél.: 435-3977

SALONS FUNERAIRES

GIROUX et FILS INC.

JOSEPH AUBIN, propriétaire

36 rue Victor Ouest

Saint-Janvier



Garage H. Bélanger

Mécanique—Electricité—Transmissions automatiques
Roues balancées

258 rue PRINCIPALE

ST-JANVIER

TEL. 435-3922



St-Janvier Golf & Country Club 18 Trous

Salle à dîner — Club house — Restaurant
Ski — Traine sauvage — Location d'autos neige
Gaston Alarie, propriétaire

369 RANG SUD

TEL. 435-9631
435-9075

ST-JANVIER

Crémerie

St-Janvier

A. Plante, prop.

Commerçant de
beurre en gros

Tél. 435-3912

222 rue de l'Eglise

St-Janvier

Automobiles

GRAND PRIX SUR GLACE O'KEEFE 1969 A STE-AGATHE LES 22 ET 23 FEVRIER

La 5e reprise du Grand Prix O'Keefe, comptant pour le championnat régional de courses sur glace, aura lieu les samedi et dimanche, 22 et 23 février sur le circuit Lac-des-Sables/Ste-Agathe de Ste-Agathe.

Comme on le sait cette compétition de deux jours attire annuellement les meilleurs pilotes sur glace du Québec, de l'Ontario et même de l'est des Etats-Unis, ainsi que des milliers de spectateurs sur la Baie Nantel.

Ce grand Prix O'Keefe est sanctionné par la C.A.S.C. et ouvert à tout conducteur détenant un permis de compétition de la C.A.S.C.

Les inscriptions pour ce Grand Prix de Ste-Agathe doivent parvenir au plus tôt au secrétaire de la course, Pierre Rajotte, 8357 Jean Nicolet St-Léonard.

MOTOS-NEIGE :

Circuit Motos-Neige O'Keefe

Le Circuit de motos-neige O'Keefe fera escale simultanément en fin de semaine à Hull et à Ste-Agathe offrant alors aux fervents de ce sport de plus en plus en vogue ainsi qu'aux intrépides casse-cou pas moins de trois importantes compétitions.

Samedi le 15 février Ste-Agathe sera l'hôte d'une tranche du circuit régulier de vitesse tandis que dimanche cette populaire ville des Laurentides sera le site du Championnat de slalom de la province de Québec 1969.

Une autre épreuve de vitesse aura lieu pendant ce temps dimanche à Hull.

Tous ces événements sont sanctionnés par l'association canadienne de l'auto-neige qui réunit les conducteurs et les clubs d'auto-neige au Québec et à travers tout le pays.

HOCKEY: du 28 février au 9 mars prochain

"LE 8e TOURNOI INTERNATIONAL DE HOCKEY BANTAM: UN AUTRE SUCCES" - CHOUINARD

Le président du 8ème tournoi international de hockey bantam, Lionel Chouinard, a révélé que 16 équipes avaient été acceptées jusqu'à maintenant dans ce grand tournoi de la Palestre Nationale, qui sera disputé encore cette année au Centre Sportif Paul-Sauvé du 28 février au 9 mars prochain.

Chouinard a de plus déclaré que l'optimisme régnait au sein du comité d'organisation, qui se réunit régulièrement depuis 3 mois en vue de mettre sur pied les nombreux préparatifs que demande une organisation d'un projet de cette envergure. "Nous sommes con-

fiant de remporter un autre succès, et nous prévoyons avoir nos 48 équipes d'ici la fin de janvier ou au tout début de février. Il semble que nous aurons plus d'équipes de l'Ontario que jamais dans le passé" de conclure Chouinard.

Il semble donc que les équipes ou organisations qui veulent participer au 8ème tournoi Bantam devront faire vite pour ne pas être déçus.

Voici tel que l'a révélé le président du tournoi aujourd'hui, la liste des équipes acceptées :

1. Jeunesse athlétique de Verdun
2. Loisirs Shawinigan Sud

3. Jets de Dorval
4. Dominos de Trois-Rivières
5. As de Grand-Mère
6. C.J.M.S. (Club de Hockey Mineur de Montréal)
7. Légion Canadienne d'Asbestos
8. Dupuis et Frères, Trois-Rivières
9. As de St-Henri
10. Rapides de Lachine
11. Maple Leaf de Verdun
12. Aigles de St-Jérôme
14. St-Odille de Québec
15. Repentigny Bantam
16. Etoiles de St-Vincent Marie Strambi (Montréal-Nord).

* POUR LA PREMIERE FOIS AU TOURNOI

**HOCKEY :
CINQUIEME TOURNOI
MOSQUITO**

21 au 30 mars 1969
Le cinquième reprise du tournoi mosquito organisé par le Service de la Récréation de Montréal-Nord, se tiendra à l'aréna de l'endroit du 21 au 30 mars 1969.

Cette compétition sanctionnée par l'Association du Hockey Mineur du Québec adoptera les règlements de cet organisme et toute équipe désirant participer devra au préalable obtenir la permission du représentant de l'A.H.M.Q.

Les équipes seront partagées en deux classes :

Une première groupera les organismes représentant des populations de plus de 25,000 habitants, l'autre réunira des équipes de municipalités de moins de 25,000 habitants. Les vainqueurs de chacune de ces catégories feront les frais de la grande finale provinciale.

Les entrées au tournoi devront s'effectuer avant le 10 février 1969.

Les joueurs devront être âgés de 9 - 10 ans, être inscrits dans une équipe dûment affiliée à une ligue. Les règlements permettent de nouveau, cette année, la formation d'une équipe d'étoiles en autant que celle-ci sera formée à l'intérieur des cadres d'une même ligue.

De plus amples informations ainsi que des formules d'applications vous seront fournies en vous adressant à M. Claude Despatie, Hôtel de ville de Montréal-Nord, Province de Québec.

Le concours de la Famille du Camping 1969 est ouvert

**LA CAISSE POPULAIRE
DE SAINT-JEROME**



**Avis de
convocation**

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

Le 26 février 1969, mercredi soir à 8 heures
Au sous-sol de la Caisse Populaire de St-Jérôme
190, av. Parent
Saint-Jérôme

- Invitation à tous les membres
- Présentation, par les dirigeants, du rapport annuel des activités
- Réponses aux demandes de renseignements
- Tirage de prix de présence.

Le Conseil d'Administration
par René-W. Hébert
secrétaire-gérant

COMMUNICATIONS BELL



par votre gérant
de téléphone

Vous êtes-vous déjà demandé combien de fois par jour, par semaine ou par an, vous vous serviez de votre téléphone? Sans doute que non. Qu'il s'agisse de commander un article oublié, de retenir les services d'une gardienne, de modifier un rendez-vous, de vous informer de l'état de la voiture, ou de bavarder avec un ami, vous faites fort probablement, en un an, plus d'appels que quiconque ailleurs dans le monde.

Selon les statistiques les plus récentes, les Canadiens sont encore les plus bavards au téléphone. Toutefois, les Américains les suivent de près. En 1967, les Canadiens faisaient, en moyenne, 667.7 appels par personne; soit 0.7 de plus que nos voisins du Sud.

De cette étude statistique, il ressort que des 222 millions d'appareils téléphoniques en service dans le monde, 103 millions se trouvent aux Etats-Unis. Le Canada occupe la sixième place avec 8.4 millions d'appareils, soit 40.65 téléphones pour cent personnes. La moyenne mondiale est de 6.4 appareils.

Ces données statistiques compilées chaque année par l'American Telephone and Telegraph Company sont les plus récentes, bien qu'elles datent de 1967, car il faut près de 12 mois pour recueillir les données qui proviennent de toutes les parties du monde.

Avec tous ces appels — environ 3,000 pour une famille de quatre — on peut se demander si les chiffres du cadran ne vont pas s'effacer à l'usage. Cela est peu probable, car ils n'y sont pas peints. En effet, ils sont incorporés au cadran, en deux étapes: tout d'abord, on fabrique un disque de plastique, en y laissant des espaces ayant la forme des chiffres, des lettres et des points. Puis, on comble ensuite ces espaces d'une matière plastique de couleur contrastante. Le tour est joué! Composez tous les appels qu'il vous plaira, les chiffres et les lettres de votre appareil ne sont pas sur le point de disparaître.

Si je me demandais où se trouve l'endroit le plus bruyant du monde, je parie qu'on me donnerait autant de réponses que cette rubrique a de lecteurs. Du bruit, il y en a partout de nos jours. Quant au silence — c'est une autre histoire. Il existe tout de même encore quelques refuges où le calme règne en maître, telle la chambre "silencieuse" du Centre de recherche et de perfectionnement de la Northern Electric à Ottawa. Grâce à l'épaisseur et à l'isolation des murs et à l'insonorisation du système de ventilation, cette chambre est exempte de bruits à 99 pour cent. Elle sert à mesurer de façon précise la voix humaine et à effectuer des recherches sur la réception, l'émission et la transmission des sons.

Bureau Bell